

A vélo au boulot, le retour !

Et si on allait au travail en pédalant ? C'est l'objectif du challenge « A vélo au boulot ! » qui va démarrer sa nouvelle édition le 10 mai dans des villes comme Brest, Quimper, Morlaix ou encore Lorient. Objectif : faire découvrir les avantages du vélo pour les trajets entre le domicile et le travail, mais aussi plus largement dans la vie quotidienne.

D'après des chiffres de l'Insee, seulement 3 % des français utilisent le vélo pour leur trajet au quotidien, et 2 % pour les trajets domicile-travail (ce qu'on appelle le « vélotaf »). Un score bien loin des pratiques en vigueur dans d'autres pays d'Europe, tels que l'Allemagne ou les Pays-Bas. Même si, depuis quelques mois, on constate un engouement nouveau pour la bicyclette, et notamment le vélo électrique, dont les ventes sont en augmentation. Mais aller au boulot à vélo n'est pas encore si répandu que ça dans l'hexagone...

Créé à Lannion en 2015 avant d'essaimer sur Brest et Quimper en 2018, le challenge « A vélo au boulot ! » (Marc'h Houarn en Breton), met en avant ce type de déplacement, et veut encourager les habitants à développer la pratique du vélo au quotidien. Il est organisé par des associations locales de promotion des déplacements doux et de la mobilité active, comme [Bapav \(Brest à Pied ou à Vélo\)](#), [Trégor Bicyclette](#), [Kern'A Vélo](#), avec le soutien de l'Ademe et de collectivités. Cette année, Morlaix, avec l'association Apav (A Pieds ou à Vélo), rejoint le peloton des villes bretonnes participantes.. On peut même commencer un « tour de chauffe » depuis lundi, et jusqu'au 7 mai, et commencer à pédaler et se familiariser avec le site internet (<https://morlaix.challenge-velo.bzh>). Ce sont donc au total 7 villes qui vont officiellement participé au challenge : Brest, Quimper, Lannion, Concarneau, Lorient, Carhaix et donc Morlaix.

Le fonctionnement du challenge, qui dure cette année 6

semaines, est simple : il faut s'inscrire sur le site internet dédié (par exemple <https://brest.challenge-velo.bzh/> , <https://lannion.challenge-velo.bzh/> , <https://quimper.challenge-velo.bzh/>). On peut alors rejoindre une équipe existante, ou en créer une nouvelle. Une fois inscrit, il faut alors s'identifier sur le site pour pouvoir déclarer ses kilomètres utilitaires effectués dans la journée (trajets domicile-travail, mais aussi les déplacements pour faire les courses etc..). Tous les trajets « utilitaires » peuvent être comptabilisés.

Il y a trois types de défis : un défi collectif, qui comptabilise le nombre de kilomètres réalisés par tous les participants, un défi par équipes, et un défi individuel, qui comprend deux tirages au sort qui récompenseront les participants grâce à des défis suivant leur expérience en vélo. De quoi se motiver pour dérouiller les guiboles !

Pour retrouver toutes les pages d'inscription aux challenges, dirigez-vous vers le site <http://www.challenge-velo.bzh/>